

Mairie de
Saint Jouin Bruneval

1 place Major général John Frost
76280 Saint Jouin - Bruneval

Site : www.st-jouin-bruneval.fr
Mail : mairie@st-jouin-bruneval.fr
Tél : 02 35 20 74 43
Fax : 02 35 20 81 71

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2012

CONSEIL MUNICIPAL - OPÉRATION GRAND SITE



L'un des points importants abordé lors du dernier conseil municipal a porté sur le fait d'adhérer ou pas au projet de « l'Opération Grand Site » qui concerne les communes côtières allant de St-Jouin-Bruneval jusqu'à Fécamp.

À l'initiative de la ville d'Étretat, un collectif du littoral a engagé une démarche « Opération Grand Site » avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Associant élus, représentants de l'Etat (DDTM, STAP, Conservatoire du Littoral) et institutionnels (Département, Région, CRT, CDT), cette démarche a pour finalité de restaurer et protéger activement la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site ; d'améliorer la qualité de la visite avec un schéma de gestion (accueil, stationnements, circuits, information, animations) dans le respect du site ; de favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.

Dans les axes stratégiques et les actions figurant dans les projets que conduisent les Grands Sites, peuvent être cités : l'accueil du public et la gestion des flux de circulation dans le respect de la qualité du site ; la préservation des milieux naturels et du paysage, pouvant inclure une gestion agricole adaptée et durable ; le développement de services touristiques, la mise en place de moyens de découverte variés du site (pédestres, cyclables, nautiques, navettes...) ; la restauration du patrimoine caractéristique du site, sa mise au service de l'accueil, la création d'outils d'interprétation ; la vente de produits locaux issus des activités économiques du site ; l'animation et la coordination des acteurs du territoire. Les activités qui permettent une découverte en douceur et en profondeur du site sont privilégiées.

Il est évident que ces axes ne sont pas sans rappeler les motivations d'une inscription sur la liste du Patrimoine de l'UNESCO, notamment en privilégiant l'appropriation de cette initiative par les habitants.

Afin d'entrer dans une nouvelle phase et solliciter le Département et la Région pour le financement de cette démarche, les élus du collectif ont ainsi proposé d'informer le conseil municipal qui a délibéré en faveur de cette Opération Grand Site.

Cette démarche pourrait se traduire dans un proche avenir par la création d'un comité de pilotage « Côte d'Albâtre - Falaises d'Étretat » où la maîtrise d'ouvrage serait prise en charge par le Département et la Région en collaboration avec les partenaires membres du collectif.



Contact : Amandine Lecointre / a.lecointre@st-jouin-bruneval.fr